

4.2 Ressources patrimoniales

4.2.1 Introduction

Cette mise à jour est axée sur les composantes du projet et les effets associés du projet qui n'ont pas été évalués dans l'EES ou qui ont changé depuis l'EES. Depuis le dépôt de l'EES, un certain nombre de composantes du projet ont été modifiées ou optimisées (voir la section 2). Le tableau 4.2-1 fournit une liste de ces composantes du projet et la raison pour laquelle la composante est incluse ou non dans cette documentation additionnelle pour les ressources patrimoniales. Étant donné qu'il n'y avait aucun changement dans les composantes du projet en Alberta, cette province n'est pas incluse dans le tableau 4.2-1. En plus des changements apportés aux composantes du projet (voir le tableau 4.2-1), le tableau 4.2-2 présente un résumé des nouvelles données de référence recueillies pour les composantes du projet inchangées depuis le dépôt de l'EES et la justification de l'inclusion.

La section 4.2.2 présente les données de référence à jour, s'il y a lieu, pour les composantes du projet qui ont changé ou qui n'ont pas changé depuis l'EES. La section 4.2.6 présente une caractérisation des effets résiduels du projet à jour, s'il y a lieu, pour les composantes du projet qui ont changé ou qui n'ont pas changé depuis l'EES. La méthodologie utilisée pour cette mise à jour de l'étude est conforme à celle de l'EES qui a été présentée dans le volume 1, section 6 de l'EES.

Tableau 4.2-1 Mise à jour de l'étude selon les changements apportés aux composantes du projet

Province	Composante du projet		Incluse dans la mise à jour de l'étude? (O/N)	Justification de l'inclusion dans la mise à jour de l'étude ou de l'exclusion
Saskatchewan et Manitoba	Pipeline	Optimisation du tracé du pipeline (latéral de Cromer)	O	Modifications apportées au latéral de Cromer depuis l'évaluation du tracé dans le cadre de l'EES. Des études sur le terrain sont en cours et une évaluation partielle est incluse pour cette documentation additionnelle. Une mise à jour de l'évaluation sera présentée à l'ONÉ en 2015.
		Modifications du tracé du pipeline autour des installations existantes de TransCanada (conversion du pipeline)	O	Les modifications du tracé du pipeline n'ont pas été évaluées dans le cadre de l'EES. Il y a neuf modifications au tracé en Saskatchewan et au Manitoba. Des études sur le terrain sont en cours et une évaluation partielle est incluse pour cette mise à jour de l'évaluation. Une mise à jour de l'évaluation sera présentée à l'ONÉ en 2015.

Tableau 4.2-1 Mise à jour de l'étude selon les changements apportés aux composantes du projet

Province	Composante du projet		Incluse dans la mise à jour de l'étude? (O/N)	Justification de l'inclusion dans la mise à jour de l'étude ou de l'exclusion
		Remplacement de l'ouvrage de franchissement de cours d'eau (rivière Assiniboine)	O	Les études sur le terrain relatives au remplacement de l'ouvrage de franchissement de cours d'eau de la rivière Assiniboine n'ont pas été réalisées à temps pour la présentation de l'EES.
Nord de l'Ontario	Pipeline	Modifications du tracé du pipeline autour des installations existantes de TransCanada (conversion du pipeline)	N	Les modifications du tracé du pipeline n'ont pas été évaluées dans le cadre de l'EES. L'évaluation sur le terrain est prévue pour 2015 et une mise à jour de cette évaluation sera présentée à l'ONÉ en 2015.
		Remplacement des ouvrages de franchissement de cours d'eau (rivière Madawaska et rivière Rideau)	N	L'évaluation sur le terrain des remplacements des ouvrages de franchissement de cours d'eau est prévue pour 2015 et une mise à jour de cette évaluation sera présentée à l'ONÉ en 2015.
Est de l'Ontario	Pipeline	Optimisation du tracé du pipeline	O	Modifications apportées au tracé du nouveau pipeline depuis l'évaluation du tracé dans le cadre de l'EES. Des études sur le terrain sont en cours et une évaluation partielle est incluse pour cette documentation additionnelle. Une mise à jour de l'évaluation sera présentée à l'ONÉ en 2015.
Québec	Pipeline	Optimisation du tracé du pipeline (y compris les latéraux de Montréal et de Lévis)	O	Modifications apportées au tracé du nouveau pipeline depuis l'évaluation du tracé dans le cadre de l'EES. Des études sur le terrain sont en cours et une évaluation partielle est incluse pour cette documentation additionnelle. Une mise à jour de l'évaluation sera présentée à l'ONÉ en 2015.

Tableau 4.2-1 Mise à jour de l'étude selon les changements apportés aux composantes du projet

Province	Composante du projet		Incluse dans la mise à jour de l'étude? (O/N)	Justification de l'inclusion dans la mise à jour de l'étude ou de l'exclusion
Nouveau-Brunswick	Pipeline	Optimisation du tracé du pipeline	O	Modifications apportées au tracé du nouveau pipeline depuis l'évaluation du tracé dans le cadre de l'EES. Des études sur le terrain sont en cours et une évaluation partielle est incluse pour cette documentation additionnelle. Une mise à jour de l'évaluation sera présentée à l'ONÉ en 2015.

Tableau 4.2-2 Données de référence additionnelles de 2014

Province	Composante du projet		Justification de la mise à jour des données de référence
Alberta	Pipeline		Les études sur le terrain pour 23 km de tracé n'ont pas été réalisées à temps pour la présentation de l'EES. Des études sont en cours et une mise à jour de l'évaluation sera présentée à l'ONÉ en 2015.
	Installations	Stations de pompage et routes d'accès permanentes connexes	Les études sur le terrain relatives à la station de pompage de Hardisty et à ses routes d'accès permanentes n'ont pas été réalisées à temps pour être intégrées à la présentation de l'EES.
		Terminal de réservoirs	Les études sur le terrain relatives au terminal de réservoirs de Hardisty D n'ont pas été réalisées à temps pour la présentation de l'EES.
Saskatchewan et Manitoba	Installations	Stations de pompage et routes d'accès permanentes connexes	Les études sur le terrain relatives à neuf stations de pompage n'ont pas été réalisées à temps pour la présentation de l'EES. Les mises à jour ont été présentées aux organismes de réglementation provinciaux aux fins d'examen et de publications des exigences, les études de terrain pour les installations requises ont été terminées au Manitoba, et les études de terrain sont en cours pour la Saskatchewan. Une mise à jour de l'évaluation sera présentée à l'ONÉ en 2015.
Nord de l'Ontario	Installations	Stations de pompage et routes d'accès permanentes connexes	Les études sur le terrain relatives à 15 stations de pompage n'ont pas été réalisées à temps pour la présentation de l'EES.

Tableau 4.2-2 Données de référence additionnelles de 2014

Province	Composante du projet		Justification de la mise à jour des données de référence
Est de l'Ontario	Installations	Stations de pompage et routes d'accès permanentes connexes	Les études sur le terrain relatives aux stations de pompage d'Alexandria et d'Iroquois n'ont pas été réalisées à temps pour être intégrées à la présentation de l'EES.
Québec	Installations	Stations de pompage	Aucune étude sur le terrain relative aux stations de pompage n'a été réalisée à temps pour la présentation de l'EES. Des études sur le terrain sont en cours et une mise à jour de l'évaluation sera présentée à l'ONÉ en 2015.
Nouveau-Brunswick	Installations	Stations de pompage et routes d'accès permanentes connexes	Les études sur le terrain pour trois stations de pompage n'ont pas été réalisées à temps pour la présentation de l'EES. Des études sur le terrain ont été réalisées pour six emplacements sur neuf; celles-ci sont en cours et une mise à jour de l'évaluation sera présentée à l'ONÉ en 2015.

4.2.2 Résumé des données de référence additionnelles

4.2.2.1 Alberta

Suite au travail sur le terrain pris en compte dans le dépôt de l'EES, l'évaluation continua sur le nouveau pipeline et les installations (tableau 4.2-3). En consultation avec Alberta Culture, l'ensemble du travail lié au projet a été modifié dans un nouveau permis d'étude d'impact en matière de richesse du patrimoine pour 2014 (permis 14-130). Depuis le dépôt initial, 67 sites supplémentaires ont été ajoutés à l'évaluation de référence. Parmi les sites évalués, on compte 56 sites de la période préeuropéenne, 10 sites de la période historique et un site comportant des éléments de ces deux périodes. La plupart des sites de la période préeuropéenne sont classés comme sites de structure en pierre (n=40), on distingue également huit ensembles d'artefacts dispersés, six objets de fouille isolés, un campement et un site présentant une combinaison de structure en pierre et de lieu d'abattage. Les sites historiques comprennent cinq fermes, deux zones de dépôt de débris, un ensemble de fondations, une réserve ferroviaire et un puits en bois. Parmi les sites récemment évalués, 45 ont été retenus pour faire partie de la zone de développement du projet (ZDP) tandis que les 22 autres demeurent adjacents mais ne font pas partie de la ZDP. Parmi les sites intégrés à la ZDP, 16 ont été évalués comme présentant une faible valeur patrimoniale, 12 sites ont une valeur patrimoniale moyenne et 17 sites ont une valeur patrimoniale élevée. Les types de site et les recommandations propres aux sites sont résumés dans le tableau 4.2-3.

Alberta Culture examinera les résultats de l'étude d'impact en matière de richesse du patrimoine 2014 et émettra des exigences propres aux sites concernant l'évitement et l'atténuation. Les rapports de l'étude d'impact en matière de richesse du patrimoine ne font pas partie des documents de dépôts puisqu'ils contiennent des données concernant l'emplacement des sites, ce qui est considéré comme confidentiel par les organismes de réglementation provinciaux du patrimoine. Des exemplaires de la correspondance

liés aux exigences de la *Loi sur les ressources historiques* concernant l'évitement de sites, l'atténuation et l'autorisation seront inclus dans une documentation additionnelle future.

Tableau 4.2-3 Mise à jour de l'évaluation de site archéologique, Alberta

Numéro de site	Type de site	Valeur des ressources patrimoniales	Emplacement par rapport au projet	Recommandations propres au site
FdOt-JL29	Structure en pierre de la période préeuropéenne/historique (éléments dispersés et sentier)	Moyenne	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
FdOt-42	Ensemble d'artefacts dispersés	Faible	À l'intérieur de la ZDP	Aucun autre point soulevé
FdOt-JL32	Ensemble d'artefacts dispersés	Moyenne	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
FdOt-JL35	Objet de fouille isolé	Faible	À l'intérieur de la ZDP	Aucun autre point soulevé
FaOq-JL37	Objet de fouille isolé	Faible	À l'intérieur de la ZDP	Aucun autre point soulevé
FaOq-JL36	Historique (piles de déchets)	Moyenne	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EIOp-JL41	Historique (ferme)	Moyenne	À l'extérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EgOp-JL38	Historique (ferme et chantier)	Moyenne	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EgOp-12	Historique (pile de débris)	Moyenne	À l'extérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EgOp-15	Structure en pierre	Élevée	À l'extérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EgOp-16	Structure en pierre	Faible	À l'intérieur de la ZDP	Aucun autre point soulevé
EgOp-17	Structure en pierre	Faible	À l'intérieur de la ZDP	Aucun autre point soulevé
EgOp-14	Historique (fondations)	Moyenne	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EgOp-18	Structure en pierre	Élevée	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EgOp-19	Historique (puits)	Moyenne	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EgOp-20	Structure en pierre	Moyenne	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation

Tableau 4.2-3 Mise à jour de l'évaluation de site archéologique, Alberta

Numéro de site	Type de site	Valeur des ressources patrimoniales	Emplacement par rapport au projet	Recommandations propres au site
EgOp-11	Structure en pierre	Faible	À l'intérieur de la ZDP	Aucun autre point soulevé
EgOp-9	Structure en pierre	Élevée	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EgOp-13	Historique (ferme)	Moyenne	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EgOo-2	Structure en pierre	Élevée	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EgOo-4	Structure en pierre	Élevée	À l'extérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EgOo-JL17	Structure en pierre	Élevée	À l'extérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EgOp-JL18	Structure en pierre	Élevée	À l'extérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EgOp-22	Structure en pierre	Élevée	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EgOp-8	Structure en pierre	Faible	À l'intérieur de la ZDP	Aucun autre point soulevé
EgOp-7	Structure en pierre	Faible	À l'intérieur de la ZDP	Aucun autre point soulevé
EgOp-6	Structure en pierre	Moyenne	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EgOo-6	Structure en pierre/lieu d'abattage	Élevée	À l'extérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EgOo-9	Structure en pierre	Élevée	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EgOp-5	Structure en pierre	Élevée	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EfOo-160	Structure en pierre	Élevée	À l'extérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EfOo-JL19	Objet de fouille isolé	Faible	À l'intérieur de la ZDP	Aucun autre point soulevé
EfOo-JL20	Structure en pierre	Élevée	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EfOo-164	Structure en pierre	Élevée	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation

Tableau 4.2-3 Mise à jour de l'évaluation de site archéologique, Alberta

Numéro de site	Type de site	Valeur des ressources patrimoniales	Emplacement par rapport au projet	Recommandations propres au site
EfOo-JL42	Structure en pierre	Élevée	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EfOo-140 (MM-14)	Structure en pierre	Élevée	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EfOo-161	Structure en pierre	Élevée	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EfOo-193	Structure en pierre	Élevée	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EfOo-194	Structure en pierre	Élevée	À l'extérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EfOo-JL16	Objet de fouille isolé	Faible	À l'intérieur de la ZDP	Aucun autre point soulevé
EfOo-195	Structure en pierre	Élevée	À l'extérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EfOo-169	Structure en pierre	Élevée	À l'extérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EfOo-187	Structure en pierre	Élevée	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EfOo-148	Structure en pierre	Élevée	À l'extérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EfOo-182	Structure en pierre	Élevée	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EfOo-147	Structure en pierre	Élevée	À l'extérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EfOo-181	Structure en pierre	Élevée	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EfOo-146	Structure en pierre	Élevée	À l'extérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EfOo-180	Structure en pierre	Élevée	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EfOo-196	Structure en pierre	Élevée	À l'extérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EfOo-189	Structure en pierre	Élevée	À l'extérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EfOo-MM16	Ensemble d'artefacts dispersés	Faible	À l'extérieur de la ZDP	Aucun autre point soulevé

Tableau 4.2-3 Mise à jour de l'évaluation de site archéologique, Alberta

Numéro de site	Type de site	Valeur des ressources patrimoniales	Emplacement par rapport au projet	Recommandations propres au site
EfOo-MM17	Ensemble d'artefacts dispersés	Moyenne	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EfOo-134	Campement	Moyenne	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EfOo-JL21	Ensemble d'artefacts dispersés	Moyenne	À l'extérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EfOo-JL22	Objet de fouille isolé	Faible	À l'intérieur de la ZDP	Aucun autre point soulevé
EfOo-MM18	Objet de fouille isolé	Faible	À l'intérieur de la ZDP	Aucun autre point soulevé
EfOo-MM19	Ensemble d'artefacts dispersés	Faible	À l'extérieur de la ZDP	Aucun autre point soulevé
EeOo-JL40	Historique (voie ferrée)	Faible	À l'intérieur de la ZDP	Aucun autre point soulevé
EeOo-JL39	Historique (ferme)	Moyenne	À l'extérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EeOo-12	Structure en pierre	Faible	À l'intérieur de la ZDP	Aucun autre point soulevé
EeOn-JL23	Historique (ferme)	Moyenne	À l'extérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EeOn-6	Ensemble d'artefacts dispersés	Faible	À l'intérieur de la ZDP	Aucun autre point soulevé
EeOm-17	Structure en pierre	Faible	À l'extérieur de la ZDP	Aucun autre point soulevé
EeOm-MM21	Ensemble d'artefacts dispersés	Faible	À l'intérieur de la ZDP	Aucun autre point soulevé
EeOm-66	Structure en pierre	Moyenne	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
EeOm-15	Structure en pierre	Élevée	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation

4.2.2.2 Saskatchewan et Manitoba

En Saskatchewan, une demande d'évaluation des composantes mises à jour du projet a été soumise à la Direction de la conservation du patrimoine du ministère des Parcs, de la Culture et du Sport de la Saskatchewan afin d'examiner et de déterminer les exigences relatives aux ressources patrimoniales. Un programme mené sur le terrain (étude d'impact en matière de richesse du patrimoine) a été demandé et était en cours au moment de la soumission de la mise à jour de l'évaluation 2014. Les résultats de l'étude d'impact en matière de richesse du patrimoine feront partie d'une documentation additionnelle actualisée à l'ONÉ en 2015 et seront soumis au ministère des Parcs, de la Culture et du Sport de la Saskatchewan dans le cadre du rapport de permis d'étude d'impact en matière de richesse du patrimoine. La Direction de la conservation du patrimoine examinera le rapport et stipulera les mesures stratégiques d'évitement et d'atténuation requises avant de délivrer une autorisation en vertu de l'*Heritage Property Act*. Des exemplaires de la correspondance seront fournis dans une documentation additionnelle à venir.

Au Manitoba, des composantes mises à jour du projet ont été analysées en ce qui concerne les ressources patrimoniales et le permis A24-14 d'étude d'impact en matière de richesse du patrimoine a été délivré pour l'évaluation de terrain 2014 par la Direction des ressources historiques du ministère du Tourisme, de la Culture, du Patrimoine, du Sport et de la Protection du Consommateur du Manitoba. Aucun site de ressources patrimoniales n'a été identifié à l'intérieur de la ZDP; cependant une surveillance archéologique pendant la construction est recommandée concernant le remplacement du franchissement de cours d'eau de la rivière Assiniboine en raison de l'identification de sols profondément enfouis présentant un potentiel archéologique élevé à l'intérieur de la ZDP. Les résultats de l'étude d'impact en matière de richesse du patrimoine 2014 seront soumis à la Direction des ressources historiques dans le rapport final et ne sont pas compris dans le dépôt en raison de la nature confidentielle des données concernant l'emplacement des sites. Selon son examen de l'étude d'impact en matière de richesse du patrimoine, la Direction des ressources historiques stipulera toute mesure d'évitement ou d'atténuation nécessaire concernant le site en vertu de la *Loi sur les richesses du patrimoine* du Manitoba.

4.2.2.3 Nord de l'Ontario

Dans le Nord de l'Ontario, 14 composantes mises à jour du projet sur la conversion ont fait l'objet d'une évaluation archéologique de niveau 1 afin de recenser les zones présentant un potentiel archéologique pouvant nécessiter une évaluation archéologique de niveau 2. L'évaluation archéologique de niveau 1 a permis de constater que 10 des emplacements des stations de pompage comportaient des parties nécessitant une évaluation de niveau 2. L'évaluation de niveau 2 a été effectuée pour neuf de ces emplacements et pour certaines parties d'un autre emplacement recensé en 2013. Aucun site archéologique n'a été identifié pendant l'évaluation archéologique de niveau 2 des composantes du projet dans le Nord de l'Ontario.

4.2.2.4 Est de l'Ontario

Étant donné que l'évaluation de la nouvelle construction n'a pas été terminée en 2013, le ministère du Tourisme, de la Culture et des Sports de l'Ontario (MTCS) a délivré un nouveau formulaire d'information sur les projets pour l'évaluation archéologique de niveau 2 (PIF P381-0017-2014). Le programme mené sur le terrain en 2014 a permis d'identifier deux sites supplémentaires : un objet de fouille isolé consistant en un éclat lithique unique et les aménagements d'une cave de la période historique. Les sites et les recommandations propres aux sites sont présentés dans le tableau 4.2-4. Les résultats de l'évaluation archéologique de niveau 2 en cours seront soumis au MTCS dans le cadre d'un rapport qui sera conclu à la fin de la saison de travaux de prospection 2014. Le MTCS examinera le rapport et adressera une lettre indiquant que le rapport a été ajouté au Registre provincial des rapports archéologiques. Toute modification supplémentaire du projet sera évaluée au besoin en vertu de la législation provinciale.

Tableau 4.2-4 Mise à jour de l'évaluation de site archéologique, Est de l'Ontario

Numéro de site	Type de site	Emplacement par rapport au projet	Recommandations propres au site
n. a.	Objet de fouille isolé consistant en un éclat lithique unique, période préeuropéenne	À l'intérieur de la ZDP	Aucun autre point soulevé; ne présente pas les critères pour une évaluation archéologique de niveau 3
À confirmer	Cave de la période historique	À l'intérieur de la ZDP	Nécessitera des mesures d'évitement ou une évaluation archéologique de niveau 3 avant le début de la construction du projet.

4.2.2.5 Québec

Les conditions de base pour les composantes du projet mises à jour ont été évaluées. En plus d'un examen général des documents, une recherche plus spécifique des documents scientifiques et des données en vue de repérer les zones présentant un potentiel archéologique pour les composantes mises à jour du projet a été menée (Arkéos, 2014). Une évaluation archéologique sur le terrain (permis n° 14-ARKE-01) a été entreprise en mai 2014 afin de valider les zones présentant un potentiel archéologique au sein des zones définies.

Le tracé optimisé du pipeline empiète toujours sur le périmètre de protection d'un rayon de 152 m de la Maison Therrien, qui est un bâtiment historique protégé conformément à la *Loi sur le patrimoine culturel* du Québec (RLRQ c P-9.002)¹. Le tracé optimisé du pipeline traverse les mêmes 11 routes présentant un intérêt patrimonial définies dans l'EES.

L'évaluation documentaire a permis de définir 383 zones présentant un potentiel archéologique le long du tracé, y compris 262 zones potentiellement préeuropéennes, 121 zones présentant un potentiel historique, 5 zones ayant un potentiel archéologique, dans les ZDP de stations de pompage, 4 zones présentant un potentiel préeuropéen et une zone avec un potentiel historique.

¹ *Loi sur le patrimoine culturel*

Des évaluations archéologiques sur le terrain ont été terminées dans 315 des 383 zones cibles. Six nouveaux sites ont été repérés au cours d'une évaluation sur le terrain de 2014. Le *Ministère de la Culture et des Communications*² (MCC) (tableau 4.2-5) a assigné un numéro de site aux six sites.

Des évaluations sur le terrain supplémentaires des autres zones présentant un potentiel sont planifiées en 2015. Tous les sites définis feront l'objet d'un rapport au MCC dans le rapport aux fins d'obtention de permis. Des mesures d'évitement ou d'atténuation appropriées pour les sites archéologiques, la Maison Therrien et les routes présentant un intérêt patrimonial seront déterminées en consultation avec le MCC. Les six sites archéologiques au sein de la ZDP pourraient nécessiter des travaux d'excavation aux fins d'atténuation avant la construction dans le cadre du projet. Une mise à jour de l'évaluation sera présentée en 2015.

Tableau 4.2-5 Mise à jour de l'évaluation de site archéologique, Québec

Numéro de site	Type de site	Emplacement	Description
BkFj-16	Historique	Laval	Fondation de grange et autres artefacts indiquant une occupation entre les XVIII ^e et XX ^e siècles.
CdEu-2	Historique	Lévis	Les découvertes indiquent une occupation associée au régime britannique (XIX ^e siècle, ou fin XVIII ^e).
CdFa-3	Historique	Sainte-Anne-de-la-Pérade	Les artefacts découverts indiquent une occupation débutant à la seconde moitié du XIX ^e siècle et s'étendant jusqu'au XX ^e siècle.
CeEq-1	Historique	Saint-Raphaël-de-Bellechasse	Près d'une centaine d'artefacts confirmant une occupation depuis la moitié du XVIII ^e à la moitié du XX ^e siècle.
CeEs-8	Historique	Lévis	Les artefacts découverts indiquent une occupation de la fin du XVIII ^e siècle/début du XIX ^e siècle et s'étendant jusqu'à la première moitié du XX ^e siècle.
CeEs-9	Préeuropéen	Lévis	Près d'une centaine d'artefacts associés à la période Archaïque ou à la période paléoindienne (10 000 à 8 000 ans avant le présent), incluant une pointe de projectile.

² Ministère de la Culture et des Communications du Québec

4.2.2.6 *Nouveau-Brunswick*

Puisque l'évaluation de la nouvelle construction n'a pas été terminée en 2013, et que des modifications au tracé du pipeline sont survenues après le dépôt initial, l'étape 1 de l'évaluation a été poursuivie en 2014 et est toujours en cours. Après le dépôt initial, l'étape 1 de l'évaluation a permis de repérer trois sites archéologiques à l'intérieur de la ZDP du pipeline ainsi que deux sources lithiques (tableau 4.2-6). Au total, six options de stations de pompage ont été évaluées en 2014, et trois emplacements supplémentaires doivent toujours être évalués. Un rapport complet des activités sur le terrain de 2014 menées dans le cadre du projet sera présenté sous forme de rapport final aux Services d'archéologie provinciaux pour répondre partiellement aux exigences en matière de permis.

Tableau 4.2-6 Mise à jour de l'évaluation de site archéologique, Nouveau-Brunswick

Numéro de site	Type de site	Emplacement par rapport au projet	Recommandations propres au site
BIDk-7	Cave de la période historique	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
BkDk-3	Cave de la période historique	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation
s.o.	Source lithique	À l'intérieur de la ZDP	Aucune
s.o.	Source lithique	À l'intérieur de la ZDP	Aucune
BjDk-4	Structure linéaire en pierre	À l'intérieur de la ZDP	Mesure d'évitement ou d'atténuation

4.2.3 **Portée de l'évaluation**

Les interactions potentielles du projet quant aux changements apportés aux composantes du projet (c.-à-d. les optimisations du tracé du pipeline, les modifications du tracé du pipeline autour des installations existantes de TransCanada et les remplacements des ouvrages de franchissement de cours d'eau) sont les mêmes que celles décrites pour le nouveau pipeline dans l'EES. La portée de l'évaluation des ressources patrimoniales est la même que celle indiquée dans l'EES. Les répercussions potentielles principales et secondaires abordées dans l'EES concernant les ressources patrimoniales sont les suivantes :

- Les effets primaires qui se produisent durant la construction et qui comprennent la perte ou la perturbation du contenu d'un site, ou des conditions d'un site attribuable à l'élimination de la broussaille ou de l'horizon superficiel, au compactage, à la circulation de véhicules, au nivellement et à l'excavation de tranchée;
- Les effets secondaires peuvent comprendre le ramassage illégal d'artefacts par des travailleurs lors de travaux de construction et les dommages aux sites en surface attribuables au ramassage d'artefacts ou au vandalisme si le projet donne lieu à de nouvelles possibilités d'accès par les humains.

4.2.4 Méthodes d'analyse

Les méthodes d'analyse concernant l'évaluation des effets potentiels sont les mêmes que celles indiquées dans l'EES. Les effets potentiels abordés dans l'EES concernant les ressources patrimoniales sont les suivantes : perte de sites de ressources patrimoniales ou modification de leurs conditions et de leur contexte.

4.2.5 Mesures d'atténuation

Les mesures d'atténuation des effets potentiels sont les mêmes que celles abordées dans l'EES et présentées dans le PPE.

4.2.6 Effets résiduels du projet

La caractérisation des effets résiduels relativement aux répercussions de la perte ou de l'altération des ressources patrimoniales n'a pas changé par rapport à l'EES en raison des données de référence additionnelles et des composantes mises à jour. Avec la mise en œuvre des mesures d'atténuation requises, les effets résiduels négatifs de la perte ou de l'altération des sites de ressources patrimoniales découlant de changements dans les composantes du projet et des données de référence additionnelles ne changent pas les conclusions de l'EES.

On estime qu'un effet environnemental résiduel négatif important sur les ressources patrimoniales entraîne la perturbation ou la destruction non autorisée d'une ressource patrimoniale, en totalité ou en partie, considérée comme importante par les organismes provinciaux de réglementation du patrimoine sans faire l'objet des mesures d'atténuation ou de compensation exigées par les organismes de réglementation. Le processus réglementaire est en cours dans chaque province et Énergie Est s'est engagé à entreprendre toutes les mesures d'atténuation en matière de ressources patrimoniales requises par les organismes de réglementation provinciaux. Aucun effet environnemental résiduel négatif important n'est prévu. La fiabilité des prévisions reste élevée.

4.2.7 Résumé

On a poursuivi l'évaluation de référence du projet et des composantes mises à jour de celui-ci concernant les ressources patrimoniales dans chaque province après le dépôt de l'EES, conformément aux exigences relatives au patrimoine provincial. Les résultats des évaluations sur le terrain et des évaluations préalables pour les composantes mises à jour continueront d'être fournis aux organismes de réglementation provinciaux. Les cartes des sites et les rapports d'évaluation ne sont pas inclus dans les documents de dépôt en raison de la confidentialité des données sur les emplacements des sites; toutefois, toute correspondance provenant de l'organisme de réglementation concernant les exigences propres à un site visant les mesures d'évitement, d'atténuation et d'autorisation du projet sera fournie à l'ONÉ dans le cadre d'une documentation additionnelle future. Bien que de nouveaux sites de ressources patrimoniales aient été définis dans certaines provinces, et ajoutés à l'évaluation de référence, les résultats généraux de l'évaluation n'ont pas changé par rapport à ceux présentés dans l'EES.

4.2.8 Suivi et surveillance

Les mesures de suivi et de surveillance n'ont pas changé par rapport à celles abordées dans l'EES.

4.2.9 References

Arkéos, 2014. Oléoduc Énergie Est, Inventaire archéologique, Rapport d'activités. 47 p + annexes